

COMMUNE DE MONTAURIOL - LES HOSTALET



Bulletin Municipal Septembre 2017

SOMMAIRE

Mot du Maire	Page 2	Informations générales	Page 5
Budget	Page 4	Événements familiaux	Page 8
Projets et actions engagés	Page 5	Ça s'est passé à Montauriol	Page 8
<i>Respectons notre village, ne pas jeter sur la voie publique</i>			
Adresse du site internet : mairie-montauriol.com			

La rentrée a fait son apparition déjà, nous allons rentrer de plein pied dans le dernier tiers 2017....

Bien sûr les nuages du terrorisme ne sont malheureusement pas encore éloignés en France et au travers du monde également, en atteste encore l'attaque récente du métro londonien. Un fléau récurrent, irritant qui s'attaque à nos libertés de façon toujours sournoise et toujours avec la même volonté de créer de la division entre les hommes. Même si cela se produit toujours loin de nous, soyons vigilants et prudents car il a toujours un impact sur notre façon de penser qui pourrait avoir tendance à vite nous imposer des raisonnements moins réfléchis.

La période électorale dense et riche de ce début d'été est terminée, les élections sénatoriales sont également derrière nous. L'état est en ordre de marche pour cinq années : un Président, un gouvernement et une assemblée nationale avec une nette majorité et des oppositions plurielles. Il faut désormais espérer que les décisions, ordonnances et lois qui seront prises dans les mois qui viennent aillent dans le bon sens, volonté réformatrice mais aussi protection des plus faibles et aménagement harmonieux des territoires. Nous serons fixés assez rapidement, mais n'en doutons pas, les mesures à venir impacteront chacun et en premier lieu les collectivités. Nous en avons certes l'habitude mais une pause notamment financière est indispensable car à trop réduire les dotations, ce sont les initiatives locales qui sont étouffées et donc les investissements essentiels pour la bonne santé de notre économie.

En attendant, la Commune va continuer son bonhomme de chemin en maintenant tout ce qui peut l'être mais en s'autorisant à chaque fois que ce sera nécessaire des innovations.

Nous avons prévu une tranche de travaux tels les mises aux normes pour l'accessibilité, l'entretien de chaussée (accès camp grand, rue principale des Hostalets). Les demandes de subventions sont pour certaines sans réponse à ce jour, et pour la subvention d'état : négative. Elles sont pourtant impératives pour permettre ces programmes.

Nous avons sollicité à nouveau Mr le sous Préfet, en charge de l'arbitrage des aides, en indiquant l'impétueuse nécessité de celles-ci qui de surcroît consistent en partie à des travaux de mise aux normes imposés par le même état !!!
A suivre....

Nous finalisons un programme spécifique voirie, via notre syndicat où des travaux seraient dirigés sur la partie aval du chemin de Coumerme.

La rénovation de l'éclairage public également avec un programme pluriannuel, une douzaine de lampadaires dès cet automne autour de la mairie seront revisités (remise aux normes afin d'améliorer la sécurité et la performance énergétique).

En revanche, nous rencontrons depuis quelques mois un problème récurrent de communication avec les services d'Orange. En effet, vous avez été plusieurs à déplorer des problèmes de connexion et de fluidité dans le débit internet. Nous avons sollicité à plusieurs reprises les responsables d'Orange. Les différents courriers, pourtant appuyés par des personnalités locales, n'ont toujours pas eu de retour. Il est évident que nous continuerons à insister en espérant recevoir à minima des réponses....

Notre PLU encore et toujours d'actualité, avec toute sa salve de formalités... L'approbation du projet par le conseil municipal fin juin d'abord, puis la notification du projet aux personnes publiques associées (Etat, établissements consulaires, communes limitrophes, Département, Région...etc.). Le commissaire enquêteur est nommé par le tribunal administratif, et pourra effectuer sa mission vers la fin d'année. Une information précise de ces permanences en mairie vous sera adressée au moment opportun. Un passage en commission CDPENAF est également prévu en préfecture (justification des consommations d'espace) A voir.

Toutes ces actions font partie du quotidien des élus. Vous l'aurez compris, je résume très succinctement notre activité; toute cette complexité administrative trop lourde et trop lente, aurait tendance à apporter autant soit peu de la lassitude. Mais avec un peu de patience et d'adaptation, nous arrivons toujours au bout de nos actions.

Une fois encore, je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles de nos associations (bibliothèque, comité des fêtes) pour leur engagement. Les manifestations organisées permettent de conserver du lien social entre les populations, ce qui contribue toujours à améliorer notre qualité de vie ici, à Montauriol.

Patrick Mauran

BUDGET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 Charges à caractère général	96 956,98
012 Charges de personnel	32 000,00
65 Autres charges gestion	43 100,00
023 Virement sect° investissement	31 096,93
042 Opération ordre entre section	7 000,00
-----	-----
TOTAL DEPENSES	210 153,91

RECETTES

Impôts et taxes	70 650,00
74 Dotations	48 929,00
002 Résultat reporté	90 574,91
-----	-----
TOTAL RECETTES	210 153,91

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total opérations équipement	263 000,93
001 Report solde d'exécution	25 199,07
-----	-----
TOTAL DEPENSES	288 200,00

RECETTES

13 Subventions	89 904,00
10 Dotations	5 000,00
1068 Excédent fonctionnement	25 199,07
024 Produits des cessions	130 000,00
021 Virement sect° fonctionnement	31 096,93
040 Opérations ordre entre sections	7 000,00
-----	-----
TOTAL RECETTES	288 200,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

DEGAGE PAR LA SECTION FONCTIONNEMENT : 38 096,93

PROJETS ET ACTIONS ENGAGES

Agrandissement du cimetière

Le cimetière est non seulement un lieu indispensable, fort, un lieu symbolique, mais aussi un lieu d'accueil pour le défunt et tous ses proches qui viennent s'y recueillir.

Des allées bétonnées ont été réalisées pour permettre l'accessibilité aisée aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part, une extension (où seront construits de nouveaux columbariums, caveaux...) a été réalisée dans le prolongement du cimetière haut.

Cet ouvrage entre dans un programme d'investissement, qui a été subventionné à la hauteur de 80 % (20 % Etat, 30 % conseil départemental, 30 % conseil régional). Le montant total de cet investissement qui comprend les murs de soubassement du nouveau cimetière renforcés, ainsi que le mur d'enceinte et les allées centrales correspondant aux normes d'accessibilité est de 31 458 €. L'autofinancement de la commune s'élève donc à 6 290 €.

INFORMATIONS GENERALES

Inscription sur les listes électorales

Toute personne ayant atteint l'âge de 18 ans est inscrite automatiquement sur les listes électorales si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Les autres personnes qui ont emménagé dans la commune, et qui souhaitent voter à Montauriol à compter de mars 2018, sont invitées à venir s'inscrire au secrétariat avant le 31 décembre 2017, munies de leur carte d'identité française et d'un justificatif de domicile.

Rappel : Un citoyen européen peut s'inscrire sur les listes complémentaires pour voter aux élections municipales et européennes.

A titre d'information, les prochaines élections auront lieu en 2019 pour les européennes et 2020 pour les municipales.

INFORMATIONS GENERALES

Communication en direction des administrés

L'usage d'internet pour l'information et la communication permet une plus grande fréquence et instantanéité de celles-ci. Un grand nombre de mairies ont opté pour cet usage en complément des affichages et éditions papier.

Nous faisons de même, et nous vous sollicitons à nouveau pour vous proposer de nous communiquer une adresse mail à laquelle le secrétariat enverra les messages susceptibles de vous intéresser, ainsi que les informations indispensables à la vie sur notre commune.

Vous pouvez nous communiquer cette adresse par téléphone au 04 68 38 86 00, ou par mail à montauriol.mairie@orange.fr (en précisant nom et prénom).

Trente-quatre années au service de notre collectivité

Ce 9 juin en fin d'après midi, la salle polyvalente jouxtant son lieu de travail, la mairie, était comble. Il ne fallait pas manquer ce moment, cette réception pour le départ à la retraite de notre secrétaire Marie MORET.

Elle paraissait inquiète, son mari Jean-Pierre aussi, puisqu'assis au fond de la salle avant de devoir venir évidemment au devant de la scène.

Etre à l'honneur, ce n'est pas facile, c'était pourtant plus que nécessaire, indispensable ! Une évidence car toutes ces années, trente-quatre années plus précisément, au service de notre petite collectivité, avec évidemment tous ces moments partagés au service de tous. La fidélité, la loyauté, le dévouement sont des valeurs inestimables dans une société comme la nôtre ; l'empreinte laissée ne s'effacera pas.

Les moments d'émotion pendant les interventions auront permis de mesurer au travers des anecdotes, toute la complicité et l'efficacité exprimées avec les différentes équipes et aussi avec les administrés.

Toutes les équipes qui se sont succédé, la population, ont tenu à renouveler tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle vie de retraitée, un beau CDI qui ne devrait pas décevoir.



INFORMATIONS GENERALES

Avoir cent ans, une réalité à Montauriol

Le 9 Septembre dernier, Marguerite GRAU est devenue la première centenaire de notre village. Vivant auprès de ses enfants, Alain et Maryse, depuis quelques temps déjà, nous avons été à sa rencontre.

Native du haut Vallespir, elle passe sa jeunesse à Taillet avant de s'installer pendant de longues années à Oms où elle s'épanouira familialement. Marguerite est une femme de caractère, qui n'a jamais baissé les bras mais au contraire elle a eu la volonté de s'en sortir et de poursuivre le chemin qu'elle s'était tracé malgré les obstacles que nos aînés ont connu avec les périodes difficiles de l'histoire de notre pays.

Marguerite reste une personne attachante, vivante, curieuse de tout et avec une mémoire parfaitement intacte. Cette mémoire troublante, tant elle est précise, force l'admiration.

Cela la préserve, la protège, la rend agréable. Comme le disait Coco CHANEL, personne n'est jeune après 40 ans, mais on peut être irrésistible à tout âge.

C'est tout à fait son cas. Tout ça pour dire que nous apprécions tous Marguerite et nous espérons bien le lui redire tous les ans et même à chaque occasion de la voir.

Et puis cela nous donne l'espoir d'atteindre le même but !

Marguerite, nous vous souhaitons un très bon anniversaire et nous vous remercions bien affectueusement. Bravo et félicitations à toute la famille.



Calendrier encombrants 2017

Les dates retenues pour Montauriol/Les Hostalets :

les jeudis 5 octobre, 16 novembre et le 07 décembre 2017

Pour info : exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis dans les déchèteries et qui ne sont pas transportables par l'utilisateur lui-même, tels que matelas, sommier, gros électroménager, canapé qui, de par leur volume, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces verts ou de travaux de démolition (gravats).

N'oubliez pas de communiquer à la mairie, quelques jours auparavant, la liste des objets que vous déposerez devant chez vous.

Réforme de la délivrance des permis de conduire et des cartes grises

A l'instar des cartes d'identité, dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), les usagers doivent dès à présent utiliser des procédures dématérialisées pour effectuer des demandes de titres.

Ces procédures dématérialisées concernent :

Cartes grises	Permis de conduire
<p>sur le site internet https://immatriculation.ants.gouv.fr pour :</p> <ul style="list-style-type: none">une déclaration de cession,un changement d'adresse,un changement de titulaireun duplicata. <p>Seuls les « dossiers papiers » seront acceptés dans le cadre d'un dossier complexe (véhicule importé, ...).</p>	<p>sur le site internet https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour :</p> <ul style="list-style-type: none">effectuer une demande de permisconnaître l'état d'avancement et de production de votre permis. <p>Afin de connaître le nombre de points sur votre permis de conduire, il convient de consulter le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17970</p>

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

Nos souhaits de bonheur accompagnent Mme DUFOUR Marielle et M. L'ANTHOËN Arnaud qui se sont mariés à la mairie le 12 août 2017. Toutes nos félicitations.

ÇA S'EST PASSÉ A MONTAURIOL

